



Droit de visite refuser par mon ex

Par **ben mounir**, le **20/03/2017** à **10:14**

Bonjour,

Divorcé depuis 9 ans, je rend visite à mon fils de 09 ans de manière régulière et normale, un fils qui m'adore et que j'aime énormément.

je décide de refaire ma vie et j'explique tout a mon fils qui comprend cela, car lui aussi veut avoir un frère ou une sœur .

Cependant, une fois que mon ex épouse a eu l'information, elle a commencer a faire pression sur mon fils pour refuser ma visite.

J'ai fait appel a un huissier de justice pour un constat mais mon ex a reçu de bons conseils pour éviter une affaire pénale car elle prononce la phrase magique " je ne m'oppose pas a la loi mais demander au petit de 09 ans qui refuse «.

Je ne veux pas traumatiser mon fils en faisant un scandale mais je demande une aide pour que l'huissier rédige un écrit qui sera recevable par le tribunal.

Cordialement

Un père qui souffre pour son fils